

BOURSES DE COLLABORATION À TEMPS PARTIEL 20-21

L'Université CEU Cardenal Herrera met à disposition de ses étudiants un programme de Bourses de Collaboration, qui ont pour but de donner aux étudiants la possibilité de collaborer avec l'Université, tout en les aidant économiquement au financement de leurs études.

La période de bénéfice de la bourse est couverte du 15 octobre 2020 au 31 mai 2021.

Sous la tutelle du Rectorat, la collaboration sera de 15 heures/semaine afin d'aider le Vice- Rectorat pour l'Internationalisation (équipes de Communication, Admissions, International Student Services et d'Intégration) et le Vice-Rectorat des Étudiants et Vie Universitaire (Service Sports, Campus Life), ainsi que les facultés.

OBJECTIFS DE LA COLLABORATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Ces bourses ont pour but de développer les compétences communicationnelles et les capacités des candidats retenus en les intégrant dans l'institution afin qu'ils puissent contribuer de par leurs connaissances, mais aussi acquérir des expériences à haute valeur ajoutée. En participant à ces bourses, l'étudiant/e peut :

- Se familiariser avec les tâches qui incombent à chaque service et faculté de l'université, leur importance et leur présence dans les différents supports de communication.
- Développer des compétences en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, dans des groupes multiculturels, de manière à développer une dynamique de travail plus fluide.
- Améliorer ses capacités à planifier, organiser et hiérarchiser en travaillant sur les différentes tâches auxquelles l'étudiant/e contribue, et en respectant les délais.
- Prendre part à la stratégie de contenu de l'université, obtenant ainsi des connaissances générales sur le Marketing de contenu et son impact sur l'image de marque de l'institution.
- Encourager les étudiants à participer aux événements de l'université et à collaborer avec les équipes qui les ont mis en place pour favoriser l'intégration étudiante.
- Développer sa proactivité et sa créativité lors de projets audiovisuels en lien avec son expérience à l'université.
- Reconnaître la valeur des activités académiques et extrascolaires mises en place par les différents services et facultés et faciliter leur couverture.
- Acquérir et traiter des informations provenant de différents domaines, en analysant et en résumant les détails les plus importants, permettant ainsi une argumentation et un rapport corrects.
- Développer sa capacité à acquérir, intégrer et développer des informations liées à l'actualité de l'université, de ses services et de ses facultés.
- Améliorer sa capacité à interagir avec différents types de personnes et adapter sa communication suivant la forme la plus appropriée.
- Identifier les langues les plus appropriées pour chaque partie prenante de l'université et adapter la communication à chacune d'elles.
- Elaborer des travaux de recherche sur les médias externes en ligne lorsque la présence de l'Université pourrait s'avérer nécessaire.

Le potentiel et compétences acquis par les candidats retenus leur permettront de renforcer la présence en ligne de l'université sur les différentes plateformes de réseaux sociaux et sites internet tout en partageant leurs expériences avec de nouveaux étudiants et candidats internationaux.

OPPORTUNITÉS: FACULTÉS ET SERVICES

- Stage 001 - École Supérieure d'Enseignement Technique (ESET)
- Stage 002 - Faculté des Lettres et Sciences Humaines et Faculté de Droit, Entreprise et Science Politique
- Stage 003 - Campus Elche
- Stage 004 - Vice-Rectorat pour l'Internationalisation : Admissions
- Stage 005 - Vice-Rectorat pour l'Internationalisation : Marketing
- Stage 006 - Vice-Rectorat pour l'Internationalisation : Communication
- Stage 007 - Vice-Rectorat pour l'Internationalisation : Mobilité
- Stage 008 - Vice-Rectorat pour l'Internationalisation : International Student Services
- Stage 009 - Vice-Rectorat des Étudiants et de la Vie Universitaire : Service Sports (en collaboration avec la Faculté de Sciences de la Santé)
- Stage 010 - Vice-Rectorat des Étudiants et de la Vie Universitaire : Service Langues
- Stage 011 - Vice-Rectorat des Étudiants et de la Vie Universitaire : Campus Life (en collaboration avec la Faculté de Médecine Vétérinaire)
- Stage 012 - Service Communication : Communication avec les étudiants

PROFIL RECHERCHÉ

- Étudiants actuellement inscrits en première année dans l'une des formations internationales de l'université.
- Maîtrise de la langue anglaise et d'une seconde langue, de préférence le français ou l'italien.
- De préférence une bonne connaissance de l'espagnol, parlé et écrit.
- Proactif et flexible avec d'excellentes compétences en communication.
- Forte attention aux détails et aux délais.
- Bonnes connaissances en informatique et intérêt pour les Réseaux Sociaux et les blogs.
- Familier avec les outils Microsoft Office, Google et les Réseaux Sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, Youtube).
- Intérêt pour la photographie.

RÉMUNERATION

L'Université CEU Cardenal Herrera propose une rémunération brute de 255€ par mois, en plus d'autres avantages tel que la participation gratuite à certaines activités. La collaboration sera de 15 heures/semaine.

Les paiements seront effectués par virement bancaire sur le compte indiqué par le bénéficiaire au Service des Ressources Humaines de l'Université.

CANDIDATURE

Merci de lire les termes et conditions avant de soumettre votre candidature.

Pour candidater, **le formulaire de candidature qui est disponible sur le site internet de l'université devra être rempli** en classant les options par ordre de préférence ; ce formulaire, ainsi que le reste des documents devra être envoyé à **admission.en@uchceu.es avant le 15 juillet 2020. La liste des candidats retenus sera annoncée le 22 juillet 2020.**

DOCUMENTS DEMANDÉS

- Formulaire de candidature dûment complété et signé.
- CV avec photo.
- Petit texte où l'étudiant devra expliquer sa motivation, en mettant l'accent sur ses qualités personnelles qui font de lui un candidat idéal.
- Tout autre document mettant en valeur les qualités de l'étudiant, en relation avec le stage.
- Autres documents (par exemple, un document d'identité en vigueur, un portfolio, ou une lettre de recommandation).
- Documentation sur les revenus familiaux

Il pourra être demandé aux candidats de passer un entretien Skype.

INCOMPATIBILITÉ DE BOURSES

Ces bourses sont incompatibles avec:

- Toute autre Bourse de Collaboration de l'Université CEU Cardenal Herrera.
- La participation, au moment du bénéfice de la Bourse de Collaboration, à un programme de stage volontaire.
- Quelconque activité professionnelle, autant à temps complet qu'à temps partiel.
- Aides aux études de la Fondation Universitaire San Pablo CEU.
- Toute bourse de doctorat et/ou d'études du troisième cycle.
- Toute autre bourse ou aide de la Fondation Universitaire San Pablo CEU ou de toute autre institution créée par l'Asociación Católica de Propagandistas.
- Quelconque incompatibilité dérivée de l'application du R.D. 1493/2011, du 24 Octobre.

SELECTION DES CANDIDATS ET OCTROI DES BOURSES

L'étude des candidatures et octroi des bourses seront effectués par une Commission de sélection (formée par le Recteur, le Vice-Recteur pour l'Internationalisation, la Vice-Rectrice des Étudiants et de la Vie Universitaire, Doyens et professeurs) laquelle évaluera:

- L'adéquation du candidat pour développer les tâches---objectifs de la bourse.
- Le mérite académique.
- La situation socioéconomique familiale.

NB: Les étudiants attribués une bourse devront être en possession du NIE / TIE et s'enregistrer dans la Sécurité Sociale espagnole avant de commencer leur collaboration. Une réunion informative avec les candidats sélectionnés est prévue.

Chaque bénéficiaire sera personnellement informé par téléphone avant tout en cas d'octroi de la bourse. Plus tard la décision sera communiquée par mail. La décision d'octroi sera sans appel. Étant donné le caractère charitable de la Fondation CEU San Pablo et de l'aide accordée sous forme de bourse, ainsi que du caractère confidentiel de l'information évaluée par la dite Commission, le candidat n'ayant pas obtenu la bourse aura uniquement accès au dossier affectant sa propre personne.

L'Université CEU Cardenal Herrera se réserve le droit de réaliser des modifications sur les bourses offertes en fonction des nécessités des services de l'Université.

OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES

Les stagiaires devront :

- Communiquer au Vice Rectorat des Étudiants et de la Vie Universitaire leur acceptation expresse ou renoncement, par écrit, dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la notification d'accord de la bourse. Si au cours dudit délai aucune communication n'est apportée de la part de l'intéressé, cela sera considéré comme un renoncement à la bourse, et il perdra tout droit acquis jusqu'à ce moment donné.
- Réaliser l'activité objet de la bourse dans le délai établi dans la présente convocation sous tutelle de la personne responsable. Ce fait implique l'accomplissement des tâches assignées dans les délais stipulés, le respect des horaires fixés et la maintenance d'une attitude responsable de travail.
- Tenir rigoureusement sous secret toutes les informations acquises à l'occasion de la réalisation de ces actions et relatives à l'Université, ses membres ou son activité. Cette obligation doit être assumée expressément par l'intéressé.
- S'abstenir d'accéder et de faciliter l'accès à une tierce personne aux documents ou matériels dont dispose l'Université et étant nécessaires à l'accomplissement des tâches assignées. Plus particulièrement, ils devront s'abstenir d'accéder et de faciliter l'accès à de tierces personnes aux documents et matériels expressément ou tacitement indiqués comme réservés à la direction, avec mention spéciale aux bases de données de l'Université.
- Maintenir un comportement conforme aux coutumes académiques, et, dans tous les cas, compatible avec les normes et législations en vigueur.
- Communiquer, au moins 15 jours en avance, leur décision de renoncer à la bourse de collaboration de laquelle ils bénéficient.

RENONCEMENT À LA BOURSE

Le renoncement à la bourse suppose la perte du pourcentage de temps restant avant la fin du stage.

Lorsqu'un élève renonce à sa bourse, il doit rédiger dans l'immédiat une lettre de démission au Vice-Rectorat pour l'Internationalisation et au Département de Ressources Humaines (zone d'Administration du Personnel) pour effectuer son détachement à la Sécurité Sociale.

CERTIFICATION D'ACCOMPLISSEMENT DE LA BOURSE

Après avoir terminé la période de la bourse, la certification correspondante aux activités réalisées sera fournie, à la demande du boursier, avec rapport et évaluation celles---ci.

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS ET BÉNÉFICIAIRES

Les candidats, stagiaires et/ou bénéficiaires des bourses acceptent expressément et dans toutes leurs modalités, les règles de procédure ici décrites, ainsi que les décisions adoptées par la Commission de sélection et le Vice-Rectorat des Étudiants et de la Vie Universitaire, par le simple fait de participer volontairement à cette procédure, peu importe la phase dans laquelle ils se trouvent.